

# Séance d'information du 21 sept. 2023

jeudi 21 septembre 2023 • 19:00 - 21:00 | Châtel-St-Denis, chemin des Crêts 25, Univers@lle

## 1 Ouverture de la séance

### 1.1 Mot de bienvenue

M. Savio Michelod, Président du Comité d'école, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tout l'auditoire. Il sera épaulé par M. Stéphane Pauli, Président de la Commission de bâtisse ainsi que par M. Frédéric Page, architecte. Le projet qui est présenté ce soir est essentiel pour notre district, pour l'avenir des enfants et des jeunes de la région. Votre participation en nombre montre votre intérêt pour ce projet.

#### Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui ?

- **Informér** : cette séance d'information est nécessaire, le projet ayant évolué au cours des deux dernières années. Nous voulons vous entendre et, plus que tout, ressentir le soutien indéfectible des communes à ce projet ambitieux.
- **Clarifier** : nous sommes conscients que des rumeurs et des informations imprécises peuvent circuler. Notre objectif est de vous fournir un état des lieux clair et transparent, basé sur les études que nous avons entreprises, et vous communiquer les étapes à venir.
- **Intégrer** : le personnel de notre école est au cœur de ce projet. Leur expérience au quotidien dans ces bâtiments et leurs retours sont essentiels pour garantir que le projet réponde aux besoins de tous. Cependant, il est crucial de se rappeler que nos communes, bien qu'investissant massivement dans l'éducation, sont soumises à des contraintes tant budgétaires que normatives.
- **Avancer** : une fois cette séance terminée, et votre soutien acquis dans les orientations que nous avons choisi de prendre, nous pourrons poursuivre les études et chiffrer précisément les projets présentés ce soir.

#### Quelques points clés à retenir

- **Coûts** : des études seront lancées concernant l'agrandissement du bâtiment bêta et du centre sportif, une fois cette séance clôturée, sur une note positive, on l'espère. Les coûts seront partagés dès qu'ils seront connus et ne sont pas l'objet de la séance de ce soir. Soyez assurés qu'ils seront bien loin des montants que certains ont pu entendre (90 ou 100 millions), vous verrez pourquoi.
- **Projet du futur** : si certains aspects du projet ont été réorientés, c'est toujours dans l'optique de répondre au mieux aux besoins de tous que nous travaillons, tout en respectant les contraintes financières.
- **Décisions** : des décisions ont été prises, des études ont été réalisées, et les besoins sont réels. Nous regrettons certains retards, notamment en raison de la nécessaire révision des PAD, sur lesquels le canton de Fribourg a tergiversé, mais le projet reste solide et avance.

- **Urgences** : la construction d'une nouvelle piscine, de salles spéciales et de salles de classe supplémentaires est impérative. Ces infrastructures sont essentielles pour répondre aux besoins croissants des enfants de notre district.

## Deux aspects sont importants

- Il est absolument nécessaire de **construire une nouvelle piscine avec plus de capacité** (au moins deux bassins) sur la parcelle RF 448, l'actuelle ayant une cinquantaine d'année. Son état laisse craindre une fermeture à tout moment. En outre, un seul bassin ne suffit pas à répondre aux besoins de l'école secondaire et des écoles primaires du district. Ce projet répond donc à la demande des communes. Le report évoqué laisse entrevoir une mise en service de la nouvelle piscine 2029, ce n'est donc pas demain, et il s'agit pourtant bel et bien d'une urgence. Il sera également nécessaire d'avoir des salles de sport supplémentaires, l'actuelle halle triple étant maintenant propriété de Châtel et la salle de sport du COV devant être démolie. Les décisions en ce sens ont été validées au printemps 2021 par l'AD (24 mars).
- Besoin de **4 salles de classes supplémentaires** (selon l'étude démographique, cela couvre les besoins jusqu'en 2040), et surtout, une urgence **pour les salles spéciales**. Madame la Directrice nous a indiqué qu'il manquait de locaux pour cette année scolaire, qu'il s'agisse de la cuisine, couture, enseignement spécialisé et cours de français pour primo-arrivants. Un exemple : les cours d'économie sont toujours des cours dédoublés. Comme nous avons 3 cuisines disponibles, cela n'est vraiment pas optimal.

## Rappel des décisions actées

- **Un 2e CO en Veveyse n'est pas envisageable.** Cela a été analysé et entraînerait des coûts supplémentaires importants, le nombre de nouvelles classes n'étant pas suffisant. Fin 2021, un représentant du canton nous avait rappelé qu'il n'y avait pas de règles en la matière mais qu'en raison des besoins en salles spéciales, 400 élèves sont nécessaires pour optimiser l'utilisation des locaux. 400 élèves, c'est la moitié de l'effectif actuel. Dans la partie alémanique du canton, les CO sont certes plus petits, mais comportent tout de même plus de 15 classes. Nous n'avons pas de tels besoins (4 classes). Reste ouverte l'option d'un CO interdistrict, dans une perspective de plus long terme, la Gruyère devant toujours construire un 4e CO (le dossier n'a pas évolué pour le moment).
- La démolition de la piscine + de la salle de gym acquise est la meilleure solution, la moins coûteuse et permet d'agrandir la cour d'école, tout comme de la reverdir. Pour agir dans ce sens, **nous avons finalisé le désenchevêtrement**, dont les options ont été validées lors de l'AD à l'automne 2022 (22 septembre 2022) et les modalités financières en mars 2023. Pour votre information, l'acte notarié a été signé ce mardi, mettant un point final à une longue histoire.
- **La construction d'un centre sportif sur la parcelle RF448**, avec piscine et halle triple et transformation du bâtiment bêta, est également actée et les crédits d'études ont été approuvés en novembre 2022.

Le projet s'est toutefois réorienté sur deux points et en cela, nous avons entendu les remarques des communes, qui s'inquiètent à juste titre pour leurs finances, comme des usagers, qui craignent de voir la cour d'école se réduire comme peau de chagrin. Cette réorientation a également l'onction de la nouvelle direction :

- **La construction d'un restaurant scolaire se fera dans un 2e temps (une fois la piscine actuelle démolie)** – il y a un besoin, pour faciliter l'exploitation du site scolaire (le temps de déplacement laisse peu de temps à certains élèves pour manger) mais pas d'urgence. L'emplacement de ce bâtiment reste à déterminer.
- **La construction du nouveau bâtiment scolaire se fera peut-être ultérieurement** (en fonction des besoins, qui seront à nouveau analysé dans quelques années, et des résultats de l'éventuel CO inter-districts).
- **La piscine construite sera en accord avec le programme cantonal permettant d'obtenir une subvention.** C'est à plus long terme que nous étudierons les possibilités d'y intégrer des options supplémentaires, afin d'en accroître l'attrait (à intégrer aux réflexions sur le tourisme en Veveyse – bassin naturel par exemple).

En définitive, le seul nouveau bâtiment pour lequel nous souhaitons lancer les études approfondies et le concours d'architecture est le centre sportif, avec piscine et salle triple, au Lussy (fin 2029).

Le bâtiment bêta sera agrandi pour fin 2026, ce qui est pertinent au vu de la nécessité d'y entreprendre des travaux d'assainissement et nous souhaitons également lancer les études. Cela nous permettra de vous présenter des chiffres.

En conclusion, ce projet est ambitieux mais essentiel pour notre district. Nous sollicitons le soutien des communes et du personnel du COV. Nous comptons sur vous et sur l'union de nos forces derrière ce projet. A l'issue de cette séance, nous souhaitons sentir votre soutien, afin de ne pas dépenser des deniers publics pour des études qui n'iraient pas dans la direction souhaitée.

La parole est donnée à M. Frédéric Page, architecte, qui va vous présenter le projet avec plus de détail, afin que vous puissiez visualiser notre stratégie et en connaître la planification.

## 2 Bâtiments

### 2.1 Présentation des projets futurs

 2023-09-21-comp-BCC-Presentation-assemblee.pdf

M. Frédéric Page, architecte, fait une présentation détaillée du projet.

### 2.2 Bâtiment Bêta agrandissement et rénovation

#### Bâtiment Bêta

Mise aux normes sécurité

Mise aux normes techniques

Locaux supplémentaires

Locaux dédiés aux professeurs

- Salle de travail
- Cafétéria
- Sanitaires

Deux entrées seront possibles: l'une donnera directement dans la zone du foyer actuel et l'autre sur la partie gauche qui amènera directement vers la nouvelle partie bar, cuisine, économat.

### Diminution de la zone parking

Team + a analysé les besoins en nombre de places de parc. Elle estime qu'il serait nécessaire de supprimer environ 20 places de parc.

### Bâtiment Gamma

L'AJV, n'ayant pas trouvé d'autres locaux pour la suite, souhaite rejoindre le projet d'agrandissement du CO. Nous avons finalement trouvé une place pour eux dans le bâtiment Gamma, en déplaçant la salle de musique, l'aumônerie et une salle de médiation vers le bâtiment Bêta.

## 2.3 Piscine et salles de sport

Parcelle R448: nous devons légaliser le PAL et le PAD avant de démarrer le concours d'architecture pour la piscine et les salles de sport.

Le programme des locaux est présenté. Il se veut rationnel afin de pouvoir bénéficier de la subvention cantonale.

Si nous arrivons à placer les salles de sport sur la piscine, du terrain sera à disposition pour développer un espace extérieur, ce qui rendrait la piscine plus attractive. Si nous souhaitons développer le projet de cette façon, il faut que le PAL actuel (fixé à 18 mètres) passe à 22 mètres. Une mise à l'enquête sera diffusée d'ici la fin de l'année.

## 3 Divers

### 3.1 Questions

Il est prévu, sur les plans, 270 places pour l'éventuel futur réfectoire, est-ce que ce nombre est suffisant?

Oui car nous faisons chaque midi 2 services. Les élèves auront plus de temps à disposition car ils seront sur le site du COV.

Le bâtiment Bêta, depuis qu'il existe, a subi pleins de rénovations. Ça fissure. Est-ce qu'il est vraiment stable?

Nous avons demandé une étude, celle-ci n'a pas relevée de problèmes particuliers. Pas de mouvement depuis. A part l'étanchéité et l'assainissement des façades en 2016, nous n'avons pas eu de travaux concernant le bâtiment Bêta.

Ne devrions-nous pas réfléchir globalement concernant la création à chaque fois d'un local de restauration: nouvelle piscine, cantine du Lussy, bar, cuisine au bâtiment Bêta, nouveau réfectoire sur le site du COV ?

Pour la piscine il est prévu une zone cafétéria avec des automates. Au bâtiment Bêta, la partie publique est conséquente, il est difficile de coupler le bar et le réfectoire scolaire. Le point qui a été soulevé demandera encore quelques réflexions de la part de la Combat.

Nous avons un projet cantonal avec le passage à une éducation numérique. Est-ce que nos salles informatiques seront encore utilisées telles quelles?

Ce projet n'est pas encore d'actualité. Nous avons 2 grandes salles d'informatique. Ça nous permettra d'avoir 2 salles supplémentaires qui seront bienvenues dans le fonctionnement de notre école (inclusion, dédoubler des groupes).

**Est-ce que le bâtiment actuel de la piscine pourrait être éventuellement transformé en réfectoire ?**

Dans notre idée, nous partirions plutôt pour une démolition. Peut-être que cette solution serait réalisable et nous n'écartons pas cette possibilité.

Tout dépendra des besoins en locaux lorsque ce bâtiment va être modifié.

**Il serait bien de faire un concours d'architecture sur l'ensemble du projet et pas un projet et après l'autre.**

**Dans le planning présenté, nous ne voyons pas les échéances pour le PAD.**

Oui c'est exact, il n'a pas été ajouté au planning, qui a été, pour cette présentation, très synthétisé. La modification du PAD dépend de tellement de facteurs notamment l'ordre de traitement des dossiers par les service de l'Etat, oppositions ou pas. La commune de Châtel-St-Denis a donné son accord pour l'augmentation de la surface au bâtiment Bêta. Team + doit encore faire une mise à jour du projet.

**Pourquoi intégrons-nous l'AJV au bâtiment Gamma, bâtiment qui est comme neuf?**

Avec du recul, nous ne sommes pas pleinement satisfaits d'avoir aménagé une salle de musique dans ce bâtiment. Du point de vue organisationnel, ce n'est pas idéal (pas de surveillance). Le déplacement dans le bâtiment Bêta paraît être une bonne solution.

**Combien de places de parc avons-nous actuellement et combien sont prévues à la fin des travaux?**

Team + parlait d'abolir 20 places de parc. Cette décision fait un peu souci à la commune de Châtel-St-Denis. Durant la semaine, sur période de cours, les places de parc pour le personnel enseignant, devraient être garanties. Par contre, pour les diverses manifestations, nous allons peut-être remarquer un manque. Il faudra aussi penser **aux personnes qui fréquentent la bibliothèque**. Il faut prévoir des places de parc à proximité. Cet aspect sera étudié en séance de Combat.

**Est-ce que nous avons réfléchi aux divers déplacements des enseignants d'un bâtiment à l'autre. Est-ce que cette nouvelle configuration (salles de musiques, salles de sciences) est logique et optimale?**

La direction estime que de mettre toutes les salles spéciales au même endroit, par lot, facilite grandement l'organisation des horaires. Ce sera plus clair pour les élèves qui sauront directement que pour les sciences, la musique etc. c'est dans tel ou tel bâtiment.

**Pourrions-nous prévoir un endroit où parquer les vélos des enseignants en toute sécurité, non accessibles aux élèves?**

**Est-ce que des douches sont prévues ?**

Pour le parking pour les vélos sécurisé, nous en parlerons en Combat. La création d'une douche est prévue dans la partie sanitaire du bâtiment Bêta.

**Le bâtiment Gamma n'a que quelques années de vie. Pourquoi devons-nous tout modifier?**

**Est-ce que l'architecte a pris soin de demander aux utilisateurs leur avis, commentaires, remarques?**

Oui les demandes ont été entendues et nous essayons de faire au mieux. La volonté est de permettre aux enseignant-e-s de pouvoir participer aux discussions. Toutes idées,

propositions, sont les bienvenues et peuvent être adressées à Mme Céline Granges Volery. Les éléments seront pris en compte dans la mesure du possible, en tenant bien sûr compte des contraintes architecturales et restrictions financières.

La demande d'intégrer l'AJC a été adressée aux membres du Comité d'école qui ont accepté leur venue, à la majorité. Le bâtiment Gamma a été choisi.

Le bureau du travailleur social n'a pas trop sa place comme indiqué dans le bâtiment Bêta. Il a été placé à côté de la salle des maîtres. Ce n'est pas idéal comme proximité avec le va-et-vient des élèves.

L'agrandissement à la place du préau du bâtiment Bêta va condamner les fenêtres et nous manquerons de lumière naturelle.

Oui c'est exact.

Le couloir sera étroit ce qui n'aidera pas à la bonne circulation des élèves et des enseignants. Ça risque d'être étouffant.

Est-ce qu'en cas de sinistre, une sortie rapide a été prévue?

Les normes seront bien évidemment respectées pour garantir une évacuation rapide des occupants.

Il faudra tenir compte des besoins des personnes handicapées et veiller à une bonne circulation. Le mobilier n'est pas adapté pour les enfants en chaise roulante par exemple, les bureaux sont lourds. Ce sont des détails mais qui peuvent être importants pour la suite.

Le mobilier choisi a été testé par les enseignants. Après les personnes doivent se mettre d'accord pour un choix final.

Nous agrandissons aujourd'hui mais est-ce que nous avons prévu une réserve?

Nous nous sommes basé sur une étude démographique. Le CO devrait atteindre un pic de 900 élèves jusqu'en 2040. A priori c'est difficile, sur le site, d'agrandir beaucoup plus. Nous répondons aux besoins avérés.

La séance prend fin à 20h20.

Nous allons vous transmettre la présentation de M. Page.